



LES FAMILLES INTERPELLENT LES CANDIDATS AUX ELECTIONS PRESIDENTIELLES ET LEGISLATIVES

La voix des familles

1.1 Quelle place accorderez-vous aux unions d'associations familiales chargées de représenter officiellement l'ensemble des familles, dans les différentes instances de décision ?

Réponse : Les unions familiales ont une place prépondérante pour porter les valeurs familiales et rappeler aux politiques la place 1^{ère} des familles pour la société.

L'organisation territoriale

1.2 Entendez-vous faire évoluer la loi du 16 mars 2010 :

- ▶ Maintiendrez-vous l'échelon départemental ? Si oui, avec quels domaines d'attribution ?
- ▶ Comptez-vous rétablir la clause de compétence générale pour l'ensemble des échelons, ou, tout du moins, permettre l'intervention de plusieurs niveaux de collectivités territoriales pour financer en commun des réalisations dans le champ de la politique familiale et sociale ?

Réponse : OUI, je maintiens l'échelon départemental qui me semble nécessaire pour gérer au plus près les compétences qui lui incombent, dont le social. Par contre, il me semble urgent de ne réserver la compétence générale qu'aux communes. Les autres collectivités doivent se répartir les compétences et en avoir la responsabilité exclusive. Il n'est plus possible que tout le monde se charge du développement économique ou du tourisme, pour ne prendre que ces



2 exemples. La loi du 16 Mars 2010 me semble donc aller dans le bon sens.

1.3 Vous engagez-vous à faire inscrire dans la loi l'existence et les missions des Unions Régionales des Associations Familiales (URAF) ?

Réponse : OUI, car il me semble que le niveau régional est des plus pertinents.

Les instances nationales

1.4 Êtes-vous d'accord pour que les travaux du HCF soient présentés une fois par an, lors d'une réunion de l'ensemble des membres à Matignon, sous la présidence du Premier ministre ?

Réponse : OUI

1.5 Vous engagez-vous à la nomination d'un ministre en charge de la famille ?

Réponse : OUI, un ministre en charge de LA famille (et non des familles !)

Les grands principes de la politique familiale

2.1 Partagez-vous cette analyse de l'UNAF sur les clés de réussite d'une politique familiale ?

Réponse : OUI, totalement, d'autant plus que cette vision de la famille est au cœur du projet que je porte.

2.2 Défendrez-vous les principes mentionnés : universalité, liberté de choix, pérennité ?

Réponse : OUI, pour la même raison mentionnée en 2.1



Des allocations familiales universelles et non imposées

2.3 Garantisseriez-vous que les allocations familiales resteront universelles et ne seront pas soumises à des conditions de ressources ?

Réponse : OUI, c'est l'esprit même des AF qui ne sont pas des prestations sociales.

2.4 Les allocations familiales n'étant pas des revenus mais une compensation de charges, garantisseriez-vous qu'elles ne seront pas imposées ?

Réponse : OUI je le souhaite fortement, (mais ne peux le garantir !!)

2.5 Êtes-vous favorable au maintien des allocations familiales au dernier enfant d'une fratrie ?

Réponse : OUI, c'est une question de justice

La réduction des déficits publics et le financement de la protection sociale

2.6 Quelles mesures allez-vous prendre pour réduire le déficit public ?

Réponse : Il faut tout d'abord instaurer la règle d'Or dès 2016. Dès cette année mettre en place une chasse anti gaspi sans concession afin de stopper les 80 milliards d'euros de dépenses inutiles (source *Capital*) et maintenir le non remplacement d'1 fonctionnaire sur 3. Enfin il est nécessaire de remettre à plat tout le système de protection sociale afin de proposer un système plus simple et plus égalitaire (ce chantier prendra plusieurs années évidemment).

2.7 Plus précisément, en ce qui concerne le financement de la Sécurité sociale, modifierez-vous les sources et les niveaux de financement ?



Réponse : OUI, car il n'est plus possible de faire porter l'intégralité du système de financement par le travail. Il convient de basculer une partie sur la consommation grâce à la TVA sociale (je préconise 3 points de transfert). Par ailleurs, la mise à place du système de protection sociale modifiera certainement les sources et les niveaux de financement.

2.8 En ce qui concerne plus spécifiquement la « branche famille », vous engagez-vous :

- ▶ à mettre fin au transfert des dépenses au détriment de la « branche famille » ?
- ▶ à garantir le maintien du niveau de financement ?

Réponse : OUI, les branches doivent être étanches les unes par rapport aux autres, pour une question de transparence et de justice ; Cela permettra de fait le maintien du niveau de financement.

Une fiscalité juste et équitable pour les familles

2.09 Prévoyez-vous une réforme fiscale ?

Réponse : OUI car notre système actuel est trop inéquitable.

2.10 Si oui, comment la dimension familiale (situation conjugale et présence d'enfant(s)) sera-t-elle prise en compte pour chacun des impôts et prélèvements sociaux, notamment en ce qui concerne l'IR, la CSG, les impôts locaux, les éventuels « impôts verts » ?

Réponse : La dimension familiale doit systématiquement être prise en compte grâce au principe du quotient familial qui me semble le plus juste.



2.11 En particulier, en ce qui concerne l'IR :

- ▶ Prévoyez-vous une retenue à la source ?
- ▶ Maintiendrez-vous le quotient conjugal et le quotient familial ?
- ▶ Envisagez-vous de modifier le montant du plafond de la somme des déductions fiscales ?
- ▶ Envisagez-vous d'ajouter une (des) tranche(s) supplémentaire(s) ?

Réponse : La dimension familiale doit systématiquement être prise en compte grâce au principe du quotient familiale qui me semble le plus juste. L'ajout d'une tranche supplémentaire est probablement nécessaire (cela dépendra des conclusion de la remise à plat), mais sans pour autant la rendre confiscatoire.

2.12 Envisagez-vous d'instaurer une TVA sociale ? Si oui, selon quelles modalités ?

Réponse : OUI avec 3 points de hausse (2 pour les baisses de charges patronales et 1 pour les baisses de charges salariales)

Dépendance et handicap : soutenir les solidarités familiales

2.13 Quelles mesures comptez-vous prendre concernant la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées ?

Réponse : La prise en charge de la dépendance est une priorité, ce dossier étant une bombe à retardement. Ce financement est du ressort de la solidarité nationale. il convient donc de mettre en place un nouveau mode de financement (nouvelle taxe, ou nouvelle vignette ou nouvelle journée de solidarité, ou...)

2.14 Quelles mesures comptez-vous prendre concernant la prise en charge, tout au long de la vie, des personnes en situation de handicap ?

Réponse : Beaucoup a déjà été fait pour les personnes en situation de handicap. Il faut poursuivre dans cette direction, mais les supports législatifs me semblent déjà en place.



2.15 Quelles actions souhaitez-vous mener pour une reconnaissance des « aidants familiaux » ? Quels dispositifs de soutien effectif vous engagez-vous à mettre en place ?

Réponse : Il me semble nécessaire de mettre en place un statut spécial pour les aidants familiaux afin de leur permettre de mener leur mission en parallèle d'une activité professionnelle par exemple. Une aide financière doit être envisagée, sous conditions de ressources.

2.16 Quels seront les financements de ces politiques ?

Réponse : Ce financement est du ressort de la solidarité nationale. Il convient donc de mettre en place un nouveau mode de financement (nouvelle taxe, ou nouvelle vignette ou nouvelle journée de solidarité, ou...)

Le droit de la famille

3.1 Envisagez-vous des réformes en matière de droit de la famille ?

Notamment :

- ▶ Êtes-vous favorable au mariage de personnes de même sexe ?
- ▶ Comptez-vous réformer le PACS ? Quelle distinction comptez-vous maintenir entre le PACS et le mariage ?
- ▶ Envisagez-vous de réformer l'adoption ? Êtes-vous favorable à son accès aux couples de même sexe ?
- ▶ Envisagez-vous de créer un statut juridique du « tiers » ou du « beau-parent » ?

Réponse : Je suis contre le mariage de personnes de même sexe, et par conséquent contre l'adoption par ces mêmes couples. Je pense également souhaitable de réformer l'adoption en la réservant aux seuls couples hétérosexuels et donc ne plus le rendre possible pour les célibataires.

Le PACS n'a pas de raison d'être modifié et ne doit surtout pas être signé en mairie. Je m'oppose également au statut de *tiers* ou du *beau-parent*.



3.2 Reviendrez-vous sur des dispositions adoptées dans la loi votée en 2011 sur la bioéthique ? Plus particulièrement, reviendrez-vous sur les conditions d'accès aux différentes techniques d'assistance médicale à la procréation (couple de sexe différent, vivant et en âge de procréer, dont l'infertilité est due à des raisons médicalement constatées) ? Autoriserez-vous la gestation pour autrui ?

Réponse : NON, la loi de bioéthique de 2011 est équilibrée et n'a pas de raison d'être revue, à l'exception de la recherche embryonnaire qui me semble contraire à la dignité humaine.

Améliorer le pouvoir d'achat des familles

4.1 Quelles actions allez-vous mener pour lutter contre l'augmentation de ces dépenses qui affectent fortement le pouvoir d'achat des familles en difficulté et l'équilibre des enfants ?

Réponse : La pouvoir d'achat des familles se compose de plusieurs éléments. Tout d'abord le salaire qui est versé par les entreprises, dans la majorité des cas. (De l'importance de soutenir les PME et les TPE). Autre éléments à prendre en compte pour le pouvoir d'achat, le coût de la vie qui est, en partie, fonction du coût de production des produits et services ; de l'importance de diminuer les coûts de production.

4.2 Quelles sont vos propositions pour que les familles retrouvent du pouvoir d'achat ?

Réponse : Baisser le coût du travail (en diminuant les charges patronales) et améliorer le salaire net (en diminuant les charges salariales). Pour ce faire, la TVA sociale est une bonne réponse avec 3 points d'augmentation, permettant 2 points de baisse sur les charges patronales et 1 point de baisse sur les charges sociales.

4.3 Comment lutterez-vous contre l'érosion des prestations familiales ?



Réponse : L'Etat doit, à minima, s'engager à ne jamais baisser les prestations familiales ; voir à les aligner sur le coût de la vie, si la situation financière du pays le permet.

Prévenir le surendettement

4.4 Pour lutter contre le surendettement, mettez-vous en place, au moyen de la loi, un registre national des crédits aux particuliers ?

Réponse : OUI, cela est une mesure de bon sens.

Un accès à un logement décent et de qualité pour toutes les familles

4.5 Comment augmenterez-vous la production de logements à des coûts abordables pour les familles aux revenus modestes ?

Réponse : En renforçant les pénalités financières à l'encontre des collectivités qui ne respectent pas les 20% de logements sociaux.

4.6 Comment assurerez-vous une meilleure mobilité dans le parc de logement social existant afin de permettre aux familles d'accéder à un logement adapté à leurs besoins et à leurs capacités financières ?

Réponse : En recalculant tous les 3 ans les revenus des bénéficiaires et non renouveler le bail de ceux qui sont au-dessus des plafonds. En adaptant les logements à la taille réelle de la famille ; un couple n'ayant plus d'enfants à charge doit pouvoir changer de logement pour libérer le sien au profit de familles.

4.7 Sur quels montants annuels d'engagements financiers de l'État (allocations logement et aides à la pierre) vous engagez-vous ?



Réponse :

Maîtriser les charges énergétiques

4.8 Quelle politique de tarification des énergies envisagez-vous ?

Réponse : Le juste prix

4.9 Quelle sera votre politique d'amélioration de la performance énergétique des logements ?

Réponse : Il faut poursuivre dans la direction de ce qui est fait depuis 5 ans.

Améliorer l'accès aux soins

4.10 Quelles actions mènerez-vous pour que le reste à charge des dépenses de santé ne devienne pas un obstacle à l'accès aux soins ?

Réponse : Le reste à charge ne me choque pas et semble assez juste compte tenu de la situation financière de l'assurance maladie. Cependant les cas de longues maladies ou de handicap doivent être exemptés de franchise. Il me semble également nécessaire de mettre en place des contrôles afin de surveiller la transparence autour des dépassements d'honoraires dans le secteur privé.

4.11 Pensez-vous que ces dispositions sont à la hauteur des enjeux ?

Réponse :



4.12 Êtes-vous favorable à ce que les familles qui représentent les usagers à la CNAM participent à l'évaluation de cet engagement de la convention médicale ?

Réponse : OUI

4.13 Si la situation de l'offre de soins en ambulatoire ne s'améliore pas, malgré le dispositif conventionnel, légiférerez-vous sur des mesures plus coercitives ? Lesquelles ?

Réponse : Sur le principe OUI, mais je dois étudier ce dossier pour y apporter une réponse plus précise.

L'accompagnement des parents d'enfants en bas âge

4.14 Que ferez-vous pour renforcer les actions visant à soutenir les parents lors de la grossesse et après la naissance, notamment durant les semaines qui suivent le retour au domicile ?

Réponse : Développement des actions de soutien à la parentalité portées par les associations (dont les Udaf) ou les collectivités locales.

Investir pour la petite enfance

5.1 Combien de nouvelles places d'accueil, répondant aux besoins sur le territoire, vous engagez-vous à créer sous votre mandat ?

Réponse : Je ne suis pas en mesure de vous donner un chiffre précis.

5.2 Vous engagez-vous à maintenir le même niveau de financement public actuel en matière d'investissement et de fonctionnement ?

Réponse : OUI, à démographie égale.



5.3 Selon vous, quelle instance doit piloter localement les politiques d'accueil du jeune enfant ?

Réponse : Le Conseil Général ou les intercommunalités.

5.4 Maintiendrez-vous le congé parental de trois ans ? Plus largement, améliorerez-vous le congé parental ? Si oui, comment ? Avec quels financements ?

Réponse : OUI le principe actuel me semble bien fonctionner et suffisamment modulable pour répondre aux besoins du plus grand nombre.

Soutenir les parents

5.5 Quels sont vos objectifs en matière de soutien à la parentalité ?

Réponse : Développer les actions d'aide à la parentalité (école des parents, groupes de discussion, etc...) via les associations ou les collectivités locales

5.6 Vous engagez-vous à maintenir, voire à renforcer, les financements consacrés aux dispositifs de soutien à la parentalité ?

Réponse : OUI, à les maintenir au niveau national avec une augmentation souhaitée au niveau local.

5.7 Vous engagez-vous à garantir la pérennité de ces dispositifs par l'adoption d'une loi ?

Réponse : OUI

5.8 Comment entendez-vous organiser la coordination locale de ces dispositifs ?



Réponse : Via les Udaf.

Autonomie financière des jeunes

5.09 Quelle politique globale de soutien financier des jeunes et de leur famille envisagez-vous ? Sur quels financements ?

Réponse : Par l'étude de la mise en place de l'allocation de subsistance ou du dividende universel

5.10 Envisagez-vous d'élargir les critères d'attribution des bourses et d'en augmenter le montant ?

Réponse : NON, mais je serai plus favorable à des prêts étudiants à des taux mini (1,5%) encadrés par l'Etat

5.11 Quelles actions mènerez-vous pour favoriser l'entrée des jeunes sur le marché du travail ?

Réponse : développer l'alternance, délocaliser la formation professionnelle vers les régions afin de rapprocher les formations du terrain et exonérer totalement de charge les PME / TPE (pendant 3 ans) pour tout recrutement.

Renforcer le lien entre famille et école

5.12 Dans votre projet pour l'École, que comptez-vous faire pour mieux garantir un rapprochement entre familles et école ?

Réponse : Les parents étant les 1ers éducateurs de leurs enfants, il faut confirmer la liberté de choix de l'école par les parents,

Un accès à une éducation pour tous



5.13 Comment assurerez-vous un accès plus équitable à toutes les formations du secondaire ou aux formations supérieures, quelle que soit la filière ?

Réponse : Il est primordial de juger chaque filière en fonction de sa réelle capacité de placements en fin de cursus.

Au niveau financier les étudiants doivent avoir accès à des prêts étudiants à des taux mini (1,5%) encadrés par l'Etat. Pour le reste, la sélection sur la motivation, les compétences et les acquis scolaires me semblent inévitables.

Nom du candidat : Maxence HENRY

Formation politique : UMP & rassemblement de la Droite et du Centre

Le cas échéant :

Département : Maine et Loire (49)

Circonscription n° : 2e



Contact UNAF : familles2012@unaf.fr

